

**Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain
QUILICHINI et Emmanuel CELERI
Notaires Associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,**

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE DE CAURO

Suivant acte reçu par Maître Romain QUILICHINI, Notaire à AJACCIO, le 26 octobre 2020, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil concernant :

Monsieur Dominique SUBRINI, époux de Madame Marie France Rita GIOVANNANGELI, demeurant à ALBITRECCIA (20128) lotissement Les hauts d'alzone lot n°7, né à AJACCIO (20000), le 1er mars 1946, divorcé en premières noces de Madame Marie Louise Henriette BIANCHETTI, marié en secondes noces à la mairie d'AJACCIO (20000) le 9 avril 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts et décédé à CAURO (20117), le 11 février 2019.

Il a possédé depuis plus de TRENTE ANS (30 ans) : A CAURO (20117) deux parcelles de terre cadastrées section D n° 636 lieudit Seruta pour 22a 93ca et section D n° 637 lieudit Seruta pour 31a 49ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 : "Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Adresse mail de l'étude : rombaldi.formalités@notaires.fr